

Compte-rendu de la réunion de Conseil Communautaire Jeudi 21 janvier 2021 Saint-Germain-la-Ville

Titulaires présents : Michel ADNET, Milène ADNET, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Alexandre BREMONT, Stéphane CHARNOTET, Carole CHOSROES, Evelyne DRAN, Françoise DROUIN, Célia DUVAL, Etienne HERISSANT, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Aymeric LOUIS, Jean-Christophe MANGEART, Freddy MELLET, André MELLIER, Héléne MOINEAU, Victor OURY, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Céline ROBERT, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Alain SIMONET, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Éric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Etaient représentés : Gérard ACOSTA par Milène ADNET (pouvoir), Daniel HERBILLON par M. Romain HERBILLON (suppléant), Michel JACQUET par Dominique MATHIEU (suppléant).

Absents : Didier APPERT, Alexandre BODIN, Anne BRAZE (excusée), Marc DEFORGE (excusé), Hubert FERRAND, Maxime JOLY (excusé), William MATHIEU, Catherine PUJOL, Murielle STEPHAN (excusé).

Soit 35 votants.

Suppléants présents : Romain HERBILLON, Delphine KARL, Bernard MAHOUT, Julien MAS, Dominique MATHIEU, Martine MENISSIER, Danièle MICHEL, Gilles NOIZET.

Suppléants absents : Bénédicte FAILLON, Damien GALLOIS, Alain GOBILLARD, Philippe HINCELIN, Laura LOTT (excusée), Claudy MATHIEU, Dominique MILLION (excusé), Hubert PASCAL (excusé), Franck PIERRARD, Emmanuel PLANÇON (excusé), Daniel PONSIGNON (excusé), Audrey RAFFORT, Audrey SCHULLER (excusée), Sabine STIEVENART, Evelyne VALENTIN.

Secrétaire de séance : M. Jean-Christophe MANGEART.

I) FINANCES

1. Annulation de titres sur exercice antérieur - REOMI 2020

A la suite de la facturation du 1^{er} semestre de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI), 2 titres de 75 € ont fait l'objet de régularisation par le SYMSEM.

Il est proposé d'annuler ces 2 titres de l'exercice 2020.

Vote du conseil communautaire : unanimité.

2. Autorisation permettant le paiement des 25 % au titre de la section d'investissement

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit qu'entre le 1^{er} janvier et jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité est en droit de recouvrer les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, l'organe délibérant doit autoriser l'exécutif de la collectivité.

Vote du conseil communautaire : unanimité.

II) RESSOURCES HUMAINES

3. Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent communal de Mairy-sur-Marne pour la bibliothèque

Le service de la bibliothèque intercommunale de Mairy-sur-Marne est assuré par le biais d'une convention de mise à disposition d'un agent administratif de la commune de Mairy-sur-Marne à la CCMC les mardis et jeudis de 14 h 00 à 17 h 00, soit 6 heures par semaine. La délibération prévoyant le renouvellement de la convention jusqu'au 31 décembre 2020 est arrivée à échéance. Il est proposé de la renouveler pour une durée d'un an soit jusqu'au 31 décembre 2021.

Vote du conseil communautaire : unanimité.

III) QUESTIONS DIVERSES

- Ecoles

Dans toutes les écoles le personnel a pour consigne de travailler en équipe de trois personnes avec des horaires décalés, ceci afin de limiter le risque de nombre de « cas contact » et de pouvoir assurer la continuité du service.

A Vésigneul-sur-Marne la semaine précédant les vacances de Noël, un agent a été dépisté positif au Covid. Les employés n'ayant pas respecté les consignes (horaires décalés), les deux équipes ont été cas contact, entraînant la fermeture de la cantine le jeudi et le vendredi.

Ces agents ont reçu un avertissement pour non-respect des consignes.

Monsieur le Président a adressé une lettre à l'ensemble du personnel, leur rappelant l'importance de respecter les consignes et les gestes barrières.

- Agenda réunion Conseil Communautaire 2021 :

18 février : Vitry la Ville

18 mars : Marson

15 avril : Nuisement-sur-Coole

20 mai : Francheville

17 juin : Omey

15 juillet : Courtisols

16 septembre : Faux-Vésigneul

21 octobre : Saint-Germain-la-Ville

18 novembre : Chepy

16 décembre : Nuisement-sur-Coole

- SYMSEM

Un élu s'interroge sur les raisons du passage d'une collecte des sacs jaunes hebdomadaire à une collecte tous les quinze jours.

Monsieur René SCHULLER explique que cette modification était prévue initialement pour 2022, dans le souci de conserver des tarifs aussi faibles que possible les élus du syndicat ont décidé de l'avancer au 4 janvier 2021. La réduction des passages permet d'économiser 80 000 € par an.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.